

GAP TALLARD DURANCE

VOTRE MAGAZINE

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

ÉTÉ 2023

#17

TOURISME

**Définir une marque
touristique pour
le territoire**

P 14

ÉCONOMIE

**Une stratégie foncière
pour les 15 ans à venir**

P 21

ÉNERGIE

**De nouveaux projets
photovoltaïques
dans l'Agglomération**

P 22

MOBILITÉ

**De nouvelles
ambitions en
perspective**

P 16 > 19





Panoramique

Petite sœur discrète d'une falaise connue des grimpeurs du monde entier, la Petite Céüse (ou Céüsette) domine le bassin gapençais du haut de ses 1681 mètres. Facilement accessible depuis le col des Guérins, elle offre un point de vue spectaculaire sur le Gapençais, la vallée du Buëch, Céüse et les Écrins.

Photo Séverine Chaurand / Office de tourisme Gap Tallard Vallées





Un territoire qui respecte la planète et facilite votre quotidien

Les mobilités sont un enjeu majeur pour l'Agglomération Gap-Tallard-Durance. C'est un enjeu du quotidien pour ses habitants et pour son économie. C'est aussi un enjeu de solidarité dans un territoire composé d'une ville-centre de 42 000 habitants, de bourgs-centres et de communes rurales parfois très peu peuplées, mais dont les populations aspirent aussi légitimement à avoir des alternatives à la voiture.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons lancé un chantier d'envergure afin d'élaborer un schéma directeur des mobilités. Et vous avez été près de 3000 à y prendre part en répondant au questionnaire qui a été très largement diffusé sur le territoire. C'est un bel exercice qui nous oblige aussi, car il ne s'agit pas qu'il reste lettre morte ! Même si les contraintes sont là, car cette reconfiguration sans précédent aura un coût et que les choix que nous aurons à faire, les priorités que nous aurons à établir d'ici la fin de l'année devront en tenir compte. Notre réseau de transports urbain et interurbain est gratuit pour les usagers, notamment grâce à la contribution que versent les employeurs de l'Agglomération. Cette gratuité, c'est une volonté politique forte et assumée que nous n'entendons pas remettre en question, précisément pour inciter davantage encore à l'utilisation des transports en commun pour vos déplacements du quotidien. Il nous faudra cependant arbitrer en fonction des moyens supplémentaires que nous serons en mesure de consacrer demain aux mobilités. Et proposer une offre de transports plus lisible et cadencée pour rendre les lignes principales plus attractives, et des solutions souples et efficaces pour les habitants des villages les plus excentrés.

C'est un sacré challenge qui nous attend mais ce beau territoire et ses habitants le méritent bien ! Ce sera une manière de mieux le préserver, tout en facilitant votre vie au quotidien, comme nous le faisons aussi en matière énergétique. Vous découvrirez ainsi dans ce magazine quelques uns des projets qui, dans les tout prochains mois, vont renforcer notre production d'énergie photovoltaïque, déjà importante dans l'Agglomération.

Tout cela va dans le bon sens, celui d'un territoire encore plus respectueux de la planète tout en veillant à améliorer votre quotidien. Plus que jamais, l'Agglomération agit à vos côtés !

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Directeur de la publication :
Roger Didier.

Coordination :
Mathilde Meglioli.

Textes :
Services de la Communauté d'agglomération, communes, Agence de communication Kangourou.

Photos :
Stéphane Demard (Communauté d'agglomération), communes de l'Agglomération, Eloïse Thomas, Séverine Chaurand, Incubateur-espace de coworking Gaaap, Asfor, GAL Pays Gapençais, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (Ecole de musique, Service Itinérance et sentiers, Direction de la communication), Amicale des baliseurs et randonneurs du Gapençais, Office de tourisme Gap Tallard Vallées, Agence Kangourou.

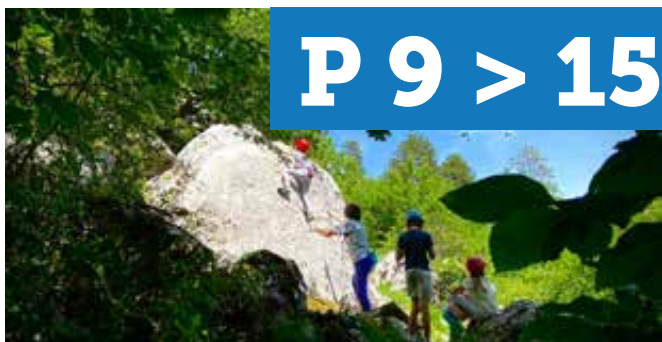
Réalisation graphique :
À l'Atelier.

Impression :
Perfectmix- Photoffset.

Plein cadre, Édito et Brèves

**P 2 > 5**

L'Agglo en action

**P 9 > 15**

- > Zone de Gandière : le pari réussi de l'Asfor
- > Économie : l'incubateur Gaaap vise plus haut
- > Une nouvelle ligne de production pour Falpa
- > Agriculture : par goût du vin et des vieux cépages
- > Toute la famille peut grimper à Céüse
- > Tourisme : définir une marque touristique pour le territoire

La Vie des communes

**P 6 > 8**

- > L'actualité des communes de l'Agglomération

Le dossier

**P 16 > 19**

- > Mobilité : de nouvelles ambitions en perspective

Perspectives

**P 20 > 23**

- > Un nouveau programme Leader pour le Pays gapençais
- > Une vision du développement économique pour les 15 ans à venir
- > La production photovoltaïque va encore se renforcer
- > La Maison de l'habitat vous accompagne dans vos projets

Découvertes et Art de vivre

**P 24 > 29**

- > Portrait : Chantal Terrasson-Duvernion, une vie consacrée aux animaux
- > Sur les sentiers de l'Agglo : d'Esparron au lac de Peyssier
- > L'agenda de l'été

Vie pratique

**P 30 > 31**

- > Les numéros utiles
- > Consignes de tri

Des écoliers de La Freissinouse et Neffes à l'honneur



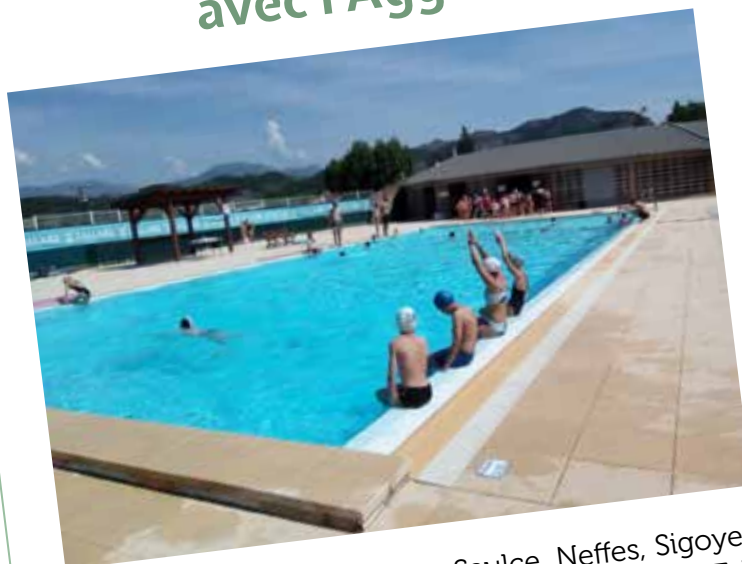
Les élèves de la classe de CM2 de Mme Jund, à l'école de La Freissinouse, ont remporté le prix départemental du prix MAE « Non au harcèlement » en catégorie vidéo inclusion, doublé du coup de cœur de la MAE 05. La classe de CM2-CM1 de Neffes est quant à elle lauréate départementale dans la catégorie vidéo.



Un accueil de loisirs le mercredi

La Communauté d'agglomération a décidé d'ouvrir son accueil de loisirs le mercredi, à partir du 5 septembre. Il sera ouvert à la journée aux enfants scolarisés, âgés de 3 à 14 ans, de 7h30 à 18h30. Les inscriptions peuvent se faire pour un mercredi ou sur une période déterminée. Les pré-inscriptions se font par mail (dominique.boyer-joly@agglo-gap.fr) ou lors de la permanence au bâtiment communautaire Marcel-Lesbros à Tallard. Le dossier d'inscription devra être réalisé avant que l'enfant fréquente l'accueil de loisirs. Infos au 07 60 31 48 35 ou sur www.gap-tallard-durance.fr.

655 élèves à la piscine avec l'Agglo



655 élèves des écoles de La Saulce, Neffes, Sigoyer, Lardier-et-Valença, Curbans, Claret, Jarjayes et Tallard, ainsi que du collège de Tallard, bénéficient de huit séances de natation chacun, entre le 30 mai et le 3 juillet. La natation scolaire, qui se déroule à la piscine municipale de Tallard, est encadrée par deux maîtres-nageurs sauveteurs. Claudie Joubert, vice-présidente de l'Agglomération, est venue constater sur place la satisfaction des enfants, des parents et des enseignants.

Bientôt un parking de covoiturage à La Saulce

Un parking de covoiturage va être réalisé au niveau du carrefour de Gandière, à la sortie de l'A51 à La Saulce, en partenariat entre Escota, l'Agglomération et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce parking sera doublé d'un petit pôle d'échanges multimodal, avec deux quais qui permettront d'accéder à la ligne 100 de « L'Agglo en bus » (Plan de Vitrolles-La Saulce-Tallard-Gap) et aux lignes express régionales (LER). Ce parking sera équipé de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques et d'un abri vélos sécurisé. Les travaux devraient être lancés avant la fin de l'année.



Christian Muller nouveau maire de Jarjayes

Élu maire de Jarjayes en 2020, Christian Cado a démissionné pour raisons personnelles. C'est son premier adjoint, Christian Muller, qui lui succède. M. Cado devient pour sa part 1^{er} adjoint.

Châteauvieux

Un éclairage public respectueux de l'environnement

Le passage en led des candélabres de toute la traversée du village de Châteauvieux a été effectué ces derniers mois. Les nouvelles platines led sont bien plus orientées vers le sol, assurant un éclairage plus efficace car beaucoup moins rayonnant (il suffit d'observer le village, le soir, des villages voisins) et diminuant grandement la pollution lumineuse, ce qui est bon pour la biodiversité. Des économies d'importance vont être générées par cette modification du système d'éclairage public. Environ 16000€, sans subvention, auront été nécessaires pour procéder à ce changement.

En décembre dernier, la municipalité avait d'ores et déjà mis en place l'extinction, totale, des 38 lampadaires de 23h30 à 6h. Sur une année pleine, cela équivaut à plus de 90 000 heures d'éclairage en moins. C'est une nouvelle étape qui a donc été franchie par la commune, désireuse de limiter sa consommation d'électricité.

Des démarches ont aussi été engagées avec Territoires d'énergie des Hautes-Alpes (SyME 05) pour équiper le toit de la salle des fêtes en panneaux photovoltaïques, avant la fin de l'année.

Récupérer les eaux de pluie

Par ailleurs, la commune a fait installer il y a quelques semaines une cuve de 12m³ afin de récupérer toutes les eaux de pluie de la salle des fêtes et de la terrasse attenante. Cela permettra dès cet été d'arroser l'intégralité des plantations publiques grâce à l'eau de pluie et non plus avec de l'eau potable. Depuis plusieurs années, la commune incite ses habitants à faire de même en participant de façon forfaitaire (80€) à l'achat d'un récupérateur d'eaux de pluie. L'objectif recherché, au travers de toutes ces mesures : adopter collectivement un comportement plus vertueux et plus respectueux de l'environnement.

Pelleautier

La nouvelle école inaugurée

La commune de Pelleautier s'est dotée d'une nouvelle école qui accueille désormais quatre salles de classe et un restaurant scolaire, permettant d'accueillir les demi-pensionnaires dans des conditions plus adaptées qu'à la salle polyvalente. La cour de récréation a été réaménagée et a gagné en surface. La commune a investi 1,2 M€ pour la réalisation de ces travaux, avec le concours du Département, de l'Etat et de la Région.

Preuve de la vitalité de ce secteur, le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) formé avec La Freissinouse, comptera huit classes à la rentrée prochaine, puisqu'une classe supplémentaire va être créée à La Freissinouse.

Ouverte à l'automne dernier, la



nouvelle école a été inaugurée officiellement le 27 avril par le maire, Christian Hubaud, en présence

notamment du président de la Région, Renaud Muselier.

Barcillonnette

Des activités autour de la découverte des écosystèmes

L'association CoBoy est née de la rencontre entre un docteur en écologie évolutive et de consommateurs férus d'écologie et de bouillonnants questionnements. Cela donne un savant mélange entre sciences, pratiques artistiques et sciences participatives pour mieux comprendre et protéger la biodiversité.

Créée dans la métropole lilloise, l'association a implanté une antenne en 2021 à Barcillonnette. Entre cultures, pâturages et zones naturelles, le plateau présente un écosystème riche qui réserve bien des richesses à découvrir. L'association y organise différentes activités avec les habitants visant à sensibiliser tous les publics à la découverte de ces écosystèmes. C'est aussi l'occasion de réfléchir

ensemble à comment mieux les connaître, pour mieux les préserver.

Le projet, nommé « Cultiv'8 Sciences 05 », est financé notamment par le programme Leader du Pays Gapençais, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la commune de Barcillonnette et des associations (Et Si Nous, L'œil Rond ou Grain de Sable Production). L'occasion aussi de rassembler et dynamiser le tissu associatif local autour de cette thématique.

Parmi les activités ont lieu des résidences d'artistes, la création d'expositions en plein air, des balades naturalistes, des plantations de plantes messicoles associées aux cultures, de la récolte de données sur la flore locale ou encore l'organisation d'événements tels

que la Fête de la science. Ces activités se font en lien avec des acteurs de l'agglomération tels que Gap Sciences Animation 05 ou le Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance.

Une photothèque collaborative « Nature perchée » a été créée avec les habitants, pour mettre à l'honneur cette biodiversité. Avec humour, elle présente les observations naturalistes et scientifiques et les actions réalisées sur le territoire.

Pour en savoir plus :

www.natureperchée.org
www.coboy.org/le-labo-cs-05

Contact : contact@coboy.org ;
 06 37 20 17 46.

Barcillonnette

3^e Fête de la science en octobre



L'exposition « Ouvrez les yeux », présentée lors de la Fête de la science 2022, remet en scène fleurs et insectes observés à Barcillonnette.

Barcillonnette accueillera la troisième édition de la Fête de la science le week-end des 14 et 15 octobre. L'occasion de découvrir les activités de l'association CoBoy et des habitants sur le territoire. Au programme : la présentation de l'exposition « Symbiocène »

qui mélange sciences, pratique littéraire et artistique et création audiovisuelle réalisée avec le collectif lillois La Feuille, en résidence sur le territoire depuis 2022, et l'association l'Arca de Gap, des balades naturalistes et d'autres surprises à venir découvrir.



TERRITOIRES

La Saulce

Un nouvel élan pour la médiathèque

La médiathèque de La Saulce prend un nouvel élan sous la houlette de Michelle, la nouvelle bibliothécaire municipale, et de trois bénévoles.

Quel que soit leur âge, les lecteurs peuvent, depuis quelques mois, profiter non seulement de livres, revues et autres documents divers et variés mis à leur disposition, mais aussi de multiples animations, ateliers ou expositions proposés selon les jours et heures aux plus petits, aux ados, aux adultes et aussi aux plus âgés.



Michelle fait découvrir la lecture de façon ludique aux plus petits grâce au « Raconte tapis ».

La médiathèque de La Saulce « revit » pour le bonheur des Saulce-tiers mais aussi des habitants des communes alentours qui peuvent en bénéficier.

« Cette structure crée du lien social et apporte de la culture dans le village », se félicite le maire, Roger Grimaud.

De nouveaux outils pour les services techniques



L'équipe des services techniques autour du nouvel équipement.

Les services techniques de la commune de La Saulce bénéficient depuis peu de nouveaux équipements : un nouveau tracteur et des outillages adaptés à des travaux spécifiques, de tonte de pelouse, débroussaillage ou encore déneigement. Ils permettront aux agents une plus grande efficacité tout en réduisant la pénibilité des tâches.

Ils ont été financés en partie par une subvention de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance dans le cadre du fonds de concours pour un montant de 18 129 €.



Tallard

Rénovée, la piscine municipale est ouverte

Après les importants travaux du printemps 2022, qui ont vu la rénovation totale des espaces d'accueil et de la toiture de la piscine municipale de Tallard, c'est l'ensemble du système de pompage qui a été changé dans la perspective de l'ouverture au printemps 2023. Par ailleurs, un nouvel espace de snack, qui proposera notamment des glaces et des boissons, a été aménagé.

La piscine municipale a ouvert le 10 juin pour le grand public, qui

pourra profiter de cet espace les mercredis et samedis, de 14h à 18h. La piscine ouvrira ensuite quotidiennement à partir du samedi 1er juillet de 11h à 19h (fermeture hebdomadaire le lundi). Misant sur un début d'été précoce, la commune a souhaité pouvoir offrir aux Tallardiens ainsi qu'aux touristes de passage, la possibilité de profiter de la piscine à partir du mois de juin, cette dernière étant de toute façon opérationnelle pour

les besoins de la natation scolaire du 1^{er} au 30 juin.

Sur cette période, le bassin de Tallard accueille les scolaires de Tallard, Curbans et Valserres dans le cadre d'une convention signée par le maire de Tallard, le président de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance, l'Éducation nationale et la ligue PACA Natation.

D'une manière générale, en juin, la piscine municipale est prioritairement réservée aux écoles de La Saulce, Neffes, Sigoyer, Curbans, Lardier-et-Valença, Claret et Jarjayes. La volonté de la commune de Tallard est de permettre d'apprendre à nager à tous les élèves dans le cadre de la priorité nationale, en s'appuyant sur le protocole « Aisance aquatique », avec une priorité donnée aux élèves de grande section de maternelle et CP.

Zone de Gandière : le pari réussi de l'Asfor

Les stagiaires peuvent manier pelles mécaniques et engins de levage sur des pistes de mise en situation à l'arrière du bâtiment.

Installée depuis un an et demi dans la zone d'activité de Gandière, l'Asfor-CCI ne regrette pas son choix. L'an dernier, elle a formé près de 3400 personnes grâce à des installations adaptées sur plus de 3000 m².

« **J'**exerce depuis 30 ans un des métiers les plus passionnants et valorisants qui soit », annonce d'emblée Serge Boichot, directeur de l'Asfor-CCI. L'organisme propose des formations inter et intra-entreprises dans les meilleures conditions financières à plus de 350 PME. « Depuis quelques années, notre activité s'est concentrée sur les formations à caractère réglementaire : conduite d'engins de chantier, de levage, de manutention. Ce sont des formations indispensables au fonctionnement de l'économie. » L'Asfor assure également des formations de secourisme, d'habilitation électrique, de prévention des incendies, de permis de conduire, et propose des modules autour de la bureautique et du management. « Nous avons été le premier organisme des Hautes-Alpes qualifié par l'OPQF (Office professionnel de qualification des organismes de formation) dès 2000 et nous disposons de 11 agréments diffé-

rents qui nous permettent d'exercer ces formations certifiées », relève le directeur.

Créée par la CCI des Hautes-Alpes et l'Union pour l'entreprise (UPE 05), l'Asfor est présidée par Boris Perdigon. Initialement installée à Micropolis, à Gap, elle a fait le choix de s'installer dans la zone d'activité de Gandière, à La Saulce. C'est chose faite depuis un an et demi sur un terrain de 3000 m², permettant d'accueillir bureaux et salles de formation, mais aussi des pistes adaptées pour manier pelles mécaniques, nacelles et autres chariots élévateurs. Sans compter une douzaine d'arbres fruitiers plantés volontairement pour rappeler symboliquement l'ancienne vocation des lieux.

« Nous avons pu créer le centre idéal »

« Le choix de s'installer à Gandière était un pari, et c'est un pari réussi », assure M. Boichot. « Cela nous a permis de disposer d'un



L'Asfor-CCI compte deux permanents autour du directeur, Serge Boichot, et emploie une trentaine de formateurs vacataires.

outil de travail plus adapté. Nous avons pu créer le centre idéal, tel que nous le souhaitions, en partant d'une page blanche. Le retour de nos clients est qu'ils sont très satisfaits du fait de l'accès, de l'espace et du cadre, qui est apprécié des stagiaires. » Le bâtiment a été construit « de manière très écologique », en ossature bois. L'Asfor a d'ailleurs joué d'un peu de chance, en réalisant son chantier entre la fin des confinements et l'explosion des coûts des matières premières...

L'an dernier, ce sont 3387 personnes qui sont passées par l'Asfor-CCI, qui a délivré plus de 45 000 heures de formation. Outre les trois permanents « très réactifs pour répondre aux demandes des entreprises », l'organisme a recours à une trentaine de formateurs vacataires. « Ce sont des professionnels de terrain qui ont de la pédagogie et qui sont au fait de l'évolution des techniques », indique Serge Boichot. « Au cœur de la formation, il y a l'humain, et ce n'est pas un poncif. »



Les locaux ont été réalisés en ossature bois.

L'incubateur Gaaap vise plus haut

L'antenne de Gaaap à Tallard dispose d'une quinzaine de bureaux dans le bâtiment de la Communauté d'agglomération.

Cinq ans après sa création à Gap, l'incubateur-espace de coworking Gaaap se dote d'une antenne à Tallard, plus spécialement tournée vers l'aéronautique mais pas exclusivement. Trois porteurs de projets s'y installent.

L'antenne de Tallard de l'incubateur-espace de coworking Gaaap prend ses quartiers au rez-de-chaussée du bâtiment communautaire Marcel-Lesbros, sur la place du Château. Les anciens locaux de la Trésorerie principale ont été trans-

formés afin d'accueillir un vaste open space équipé d'une quinzaine de bureaux, une salle de réunion, un bureau pour les appels téléphoniques et un coin cuisine. Trois des douze porteurs de projets suivis par l'incubateur Gaaap ont été accueillis depuis plusieurs

semaines de manière provisoire au 1^{er} étage. Ils seront les premiers à intégrer les nouveaux locaux du rez-de-chaussée. « Le principe de cette antenne est qu'elle soit spécialisée dans l'aéronautique, mais pas uniquement », rappelle Catherine Asso, conseillère communautaire. « Les porteurs de projets bénéficieront du même accompagnement que leurs homologues de Gap, tant sur l'ingénierie financière que sur la communication, le développement commercial, le marketing ou le digital. » Un animateur de Gaaap partagera d'ailleurs son temps entre les deux sites.

Un partenariat a été noué avec Polyaéro. Le centre de formation mettra son matériel à disposition des incubés à usage expérimental. Les étudiants auront quant à eux un lien privilégié avec Gaaap s'ils envisagent de créer leur entreprise.

Comme c'est le cas à Gap – avec beaucoup de succès – le site de Tallard est également un espace de coworking pouvant accueillir freelance, étudiants, auto-entrepreneurs ou professionnels de tous horizons, en synergie avec les incubés. Il sera possible de réserver un créneau ou de s'abonner sur le site www.gaaap.fr.

Un support pour aile d'avion en impression 3D



Emma Bridiers fait partie, avec Melissa Muller (Kompapou) et Alexandre Blanc (Neal Ingénierie), des trois premiers créateurs accompagnés au sein de l'antenne de Tallard. Après des études dans l'aéronautique qui l'ont menée jusqu'à un DU (diplôme universitaire), elle propose des services d'impression 3D pour les professionnels et les particuliers, allant du prototypage à la petite série, en passant par le sur-mesure. « J'ai réalisé un support qui peut servir à monter, démonter et stocker une aile d'avion de tourisme », indique la fondatrice d'EmmaTech3D. Grâce aux cinq imprimantes dont elle s'est dotée, elle fabrique aussi des pièces aujourd'hui introuvables pour des véhicules de collection, des boîtiers pour des lames de microscope, des moules pour la restauration ou encore des logos en 3D.

« J'aimerais m'axer sur l'aéronautique », indique Emma Bridiers. Pour élargir le périmètre des entreprises pour lesquelles elle travaille dans ce secteur, elle va d'ailleurs participer au Salon du Bourget, fin juin.

Une nouvelle ligne de production pour Falpa

La nouvelle ligne de production est fonctionnelle depuis le mois de février.

Le fabricant de produits béton, implanté à Plan de Vitrolles depuis 1965, a investi 1,5 M€ pour être plus performant, qualitatif et vertueux.

« **D**ans l'industrie, nous sommes condamnés à évoluer constamment, pour répondre aux changements technologiques, du marché. La difficulté, c'est de prioriser », estime Philippe Vial, à la tête de Falpa, l'un des « derniers fabricants de produits en béton indépendants de Provence-Alpes-Côte d'Azur », à Plan de Vitrolles.

L'innovation est dans l'ADN de Falpa, depuis sa création en 1965 par Claude Vial, ancien maire de La Saulce. Il produit des hourdis, des agglos, des pavés et bordures de trottoirs et dépose aussi une série de brevets autour des murs de soutènement : le Taludecor, le bloc Antari et le Taluroc.

Les multiples atouts du béton

Dans les pas de son père aujourd'hui disparu, Philippe Vial, aux manettes de la société depuis 2006, poursuit cette quête d'innovation au point d'avoir embauché un directeur technique chargé de l'optimisation industrielle et de la R&D. Cette création de poste va de pair avec la modernisation et l'automatisation de la ligne de production, en fonction depuis février dernier. Un investissement de 1,5 M€, soit l'équivalent d'un an de chiffre d'affaires, subventionné à

hauteur de 800.000€ par l'Europe, par le biais du Feder. À la clé, un gain en productivité et en qualité dans un écosystème contraint de réduire son impact environnemental.

Depuis plusieurs années, il réfléchit à la manière de travailler plus vertueusement. En la matière, le bloc béton part déjà avec une longueur d'avance. Philippe Vial le décrit comme « un matériau économique et écologique parmi les mieux placés sur le plan du bilan carbone ». Premièrement, il est produit localement, près des chantiers. 98% de la production sortant de Falpa partent chez des négociants en matériaux de la région. Les 2% restants constituent les pavés équipant les magasins Botanic de toute la France. Deuxièmement : c'est un matériau inerte, entièrement recyclable et à l'infini. Sa composition est on ne peut plus simple : du sable, du gravillon, du ciment et de l'eau. « Le seul produit qui dégage du CO2 à l'intérieur, c'est le ciment, qui représente 7% de notre formule. »

Introduire des matériaux biosourcés

Malgré cela, l'entrepreneur cherche encore à améliorer son empreinte carbone. Cela passe par une révision des formulations, dont la vo-



Philippe Vial, dirigeant de Falpa

lonté d'introduire des matériaux biosourcés du type miscanthus. Depuis 2019, Philippe Vial a déjà opéré des modifications, en utilisant du ciment bas carbone et en réutilisant ses déchets. Ils partent à quelques mètres de son usine, chez Carrières et ballastières des Alpes (CBA), qui les concasse et les lui relivre sous forme de sable, rentrant dans la composition des blocs béton.

Falpa a ensuite planché sur le procédé constructif : « Passer d'une pose maçonnerie à une pose collée génère 30% de CO2 en moins. Nous avons réalisé les premiers essais grâce à notre rectifieuse et allons lancer les produits montés à la colle et sans joint courant juin. » Pour une meilleure isolation, Philippe Vial étudie aussi la manière de remédier aux ponts thermiques en proposant des matériaux à résistance thermique renforcée.

Il garde encore d'autres idées sous le coude, mais comme il le dit si bien, la difficulté c'est de prioriser...

Par goût du vin et des vieux cépages

Diplômés en œnologie, Adélie Legras et Valentin Olivier sont tombés sous le charme du Gapençais et de son petit vignoble. Ils vont produire leur première cuvée cette année sur une vigne du Plan de Lardier.

« **N**ous voulions faire notre vin, celui que nous avons envie de boire, et travailler aussi la vigne », explique Adélie Legras. C'est en étudiant l'œnologie, à Montpellier, que cette Champenoise a rencontré son compagnon normand, Valentin Olivier. L'idée de s'installer est venue très rapidement, alimentée aussi par leurs multiples expériences, dans de nombreuses régions viticoles de France mais aussi à l'étranger, de l'Argentine à la Nouvelle-Zélande, en passant par les États-Unis, le Portugal ou la Turquie.

Leur implantation dans le Gapençais n'était pourtant pas gagnée d'avance. « Je n'aime pas les rosés de Provence et je ne pensais pas m'y installer un jour », sourit Valentin. C'est à la faveur de quelques semaines passées sur le domaine du Petit août, à Théus, aux côtés de Yann de Agostini, que le couple a le coup de cœur pour la région et son petit vignoble. « Les équilibres de ses vins nous plaisent beaucoup, aussi bien en rouge qu'en blanc, ce qui est rare », souligne Valentin. Adélie témoigne aussi de la « bienveillance » du viticulteur, « qui nous a dit que c'était jouable ».

Il restait à trouver une première parcelle. Et, là encore, le hasard a

bien fait les choses. « Une famille gapençaise cherchait à louer sa vigne, qu'elle ne pouvait plus exploiter, et avait contacté Philippe Bilocq, à La Saulce », raconte le couple. « Il ne voulait pas agrandir son domaine, mais il a pensé à nous. C'est une vigne qui était entretenue, avec des cépages qui nous plaisent et qui sont adaptés à la région. Nous avons complété les manquants. »

Sur cette parcelle de 1,2 hectare sur un coteau du Plan de Lardier longeant le canal de la Durance, le cinsault côtoie le gamay, le cabernet franc, le merlot, le muscat petit grain, l'alphonse lavallée, le muscat noir ou le grec. Le couple a complanté du cinsault et de vieux cépages locaux, comme le mollard, l'étraire de la Dhuy, l'espanenc ou le colombaud.



Depuis le début de l'année, Adélie Legras et Valentin Olivier ont repris une vigne au Plan de Lardier et comptent bien élargir leur domaine.

Parallèlement, les viticulteurs ont trouvé une autre parcelle de 2 hectares à Barcillonnette, grâce à un couple d'arboriculteurs heureux de les aider à s'installer. L'objectif est d'y planter des ceps en 2024. Il faudra ensuite patienter trois ans avant qu'ils produisent. À terme, l'ambition est d'arriver à 6 à 8 hectares de vignes.

Produire des vins légers, fruités et un peu tanniques

En attendant de pouvoir vivre de son exploitation, le couple travaille donc en parallèle. Il ne manque ni de volonté, ni d'enthousiasme. « C'est une vraie opportunité de pouvoir s'installer ici aujourd'hui, assurent Adélie et Valentin. Par la force des choses, nous allons faire des vins assez légers et avec une certaine acidité que nous aimons bien. Nous espérons produire des vins fruités, épicés, mais aussi un peu tanniques. » Valentin en a une vision assez précise : « Nous aimons bien les blancs du Jura et du Val de Loire. On peut faire ici des vins avec la même acidité mais avec des arômes plus développés. »

En cette année d'installation, l'enjeu est de réussir la première cuvée. D'ici là, le couple est à la recherche d'un local pouvant servir de chai. « Un bâtiment de 100 m², isolé, avec l'eau et l'électricité, un peu de hauteur sous plafond et avec un accès carrossable, entre La Saulce et Monétier-Allemont », résume Adélie. Les propositions sont les bienvenues. Tout comme pour le nom du futur domaine...

Toute la famille peut grimper à Céüse

L'Office de tourisme Gap Tallard Vallées propose un « Carnet d'escalade en famille » afin de mieux profiter du site des blocs et rochers école, près du col des Guérins.

Le site permet la pratique de l'escalade dès le plus jeune âge, avec ou sans corde selon les blocs.

Le dernier opus des Carnets de randos de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées est arrivé avec le printemps. Ce « Carnet d'escalade en famille » présente des activités de grimpe très ludiques pour tous les âges et tous les niveaux. On se retrouve sur un beau terrain de jeux, composé de blocs (parfois immenses) de différentes tailles et formes, dans la forêt de Céüse en contrebas de la légendaire falaise du même nom. Vous trouverez dans ce « Carnet d'escalade » toutes les indications de parcours, d'accès, de niveau et de conseils. Il est agrémenté d'informations sur les thèmes

de l'escalade et de la nature pour susciter l'intérêt et la curiosité des enfants. Afin de mettre l'accent sur la sécurité, Petzl, partenaire de l'Office de tourisme, y présente le « Partner Check » : il s'agit d'un protocole de vérification mutuelle entre grimpeur et assureur avant chaque départ de longueur.

Deux types de pratiques sont proposés sur ce site :

- L'escalade de blocs : parcours de 10 blocs permettant 22 « défis » particulièrement adaptés aux enfants de 3 à 12 ans. Ces blocs sont praticables sans matériel, si ce n'est des baskets proches du pied (idéalement chaussons d'escalade) et facultatif, un crash pad (matelas de réception). Un peu plus ardu, le « parcours 24 blocs » est un superbe challenge pour les pratiquants avertis.
- L'escalade « classique » avec corde, sur les « rochers école ». Vous avez accès à des voies de toutes difficultés aussi bien pour les enfants de 3 ans (voies en 3+) que pour des experts (voies en 7c+). Cette pratique nécessite un matériel complet (chaussons, casque, baudrier, corde, dégaines, système d'assurage). 78 voies sont réparties sur les 6 « rochers école ».

L'escalade avec corde, d'un niveau abordable aux débutants, pourra aussi se pratiquer sur la renommée falaise de Céüse : 36 voies (de 4a à 7c) représentent les voies faciles sur le secteur de la face Ouest, dite « Lumineuse ».

Un lieu idéal pour une journée détente



Le site des blocs et rochers école pour l'escalade en famille est également un lieu idéal pour une journée détente en pleine nature : tables de pique-nique, grands espaces ombragés, parfait pour les parties de cache-cache et autres jeux des explorateurs des bois. Une petite boucle de 2h de marche sur le sentier « Pépinière de Sigot » vous fera découvrir le patrimoine forestier, humain et historique du site, en commençant par la grotte des Maquisards...

Pratique

Le « Carnet d'escalade en famille » est en vente dans les bureaux d'accueil de l'Office de tourisme à Gap et Tallard, au prix de 2€. La version numérique est gratuite, en téléchargement sur le site www.gap-tallard-vallees.fr/fr/carnets-rando.

Pour rejoindre le site : depuis le village de Sigoyer, 1,5km avant le col des Guérins, dans une épingle, prendre à droite en direction des Bonnets. La route d'abord goudronnée se transforme en piste forestière jusqu'au parking aménagé.

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

TALLARD

Course d'orientation aérienne en ULM au départ de Gap-Tallard



Copilote d'un ULM, vous pouvez tracer votre circuit au départ de Gap-Tallard.

Avis aux amateurs de montagne, de cartographie et de chasse au trésor ! Vous souhaitez vivre une aventure hors du commun ? Le ciel et les sensations vous attirent ? Gap Tallard Fly Dream vous permet, l'espace d'une parenthèse, de concrétiser un joli rêve : vous êtes copilote à bord d'un avion ULM à l'aérodrome Gap-Tallard. Depuis ce site, référence mondiale des loisirs aériens, vous tracez votre circuit dans un rayon de 40 km. Survolez vos points cartographiés, observant villages et montagnes depuis le ciel. Une chasse au trésor qui réveille votre âme d'enfant.

Le centre de loisirs aériens / agence de voyages «Gap Tallard Fly Dream» propose aussi d'autres activités : planeur motorisé, montgolfière, avion et ULM à partir de 8 ans, parachutisme à partir de 15 ans (avec autorisation et présence des parents), simulateur de chute libre (à partir de 5 ans).

+ d'infos : Gap Tallard Fly Dream
04 92 54 32 10 - www.gap-tallard.com

GAP

Biathlon à Gap-Bayard



Découvrez les subtilités du biathlon avec deux anciens membres des équipes de France.

Yann Debayle et Frédéric Jean, tous deux anciens biathlètes de haut niveau et ex-membres des équipes de France, proposent la pratique du biathlon pour tous niveaux et toute l'année à Gap-Bayard et autour de Gap. Seul, en groupe, loisir ou compétition, pour animer votre « team building », ils vous feront découvrir les subtilités de la discipline et partageront leur expérience à travers leurs séances.

NEFFES

Randonnée et détente à Neffes et dans le Gapençais

Envie de vous aérer le temps d'un week-end ? Vous pouvez opter pour la simplicité, avec un week-end randonnée accessible à tous dans le massif de Céüse et les montagnes du Gapençais. Marc Sonnet, accompagnateur en montagne, vous accueille au gîte « Le Domaine Alpin », confortable maison entourée de nature (et dotée d'un spa et d'une piscine) située à Neffes.



Un séjour dans un gîte avec spa et piscine doublé de randonnées avec un accompagnateur en montagne.

Le gîte dispose d'un véhicule adapté pour conduire ses clients (et les vélos) au départ de nombreux circuits VTT ou cyclo.

+ d'infos :

- Gîte Le Domaine alpin : www.gite-chalet-alpes.fr
- Infiniment Montagne : 06 61 44 31 36 – www.sejour-rando-alpes.fr

Définir une marque touristique pour le territoire

Une étude capitale est en cours pour définir l'identité touristique de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance et proposer un nom à la destination. Vous aurez la parole, cet été, pour livrer votre point de vue.



L'objectif de la démarche est de faire que ce territoire de consommation touristique devienne une destination touristique.

C'est un étage déterminant de la fusée. Après la structuration de l'Office de tourisme intercommunal Gap Tallard Vallées et son classement en catégorie 1, obtenu le 10 novembre dernier, l'heure est venue de se doter d'une marque de destination. « Gap Tallard Vallées est un nom administratif, pas un nom de séduction », explique Régis Alexandre, directeur de l'Office de tourisme. « Il s'agit d'avoir une stratégie de positionnement touristique, de marketing territorial. » Pour arriver à une marque touristique d'ici la fin de l'année, une étude a été lancée au mois de mai. L'agence Hula Hoop a été retenue pour conduire cette démarche, qui bénéficie du concours de l'Etat et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dispositif plus global Espace valléen (également soutenu par l'Union Européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département). Les professionnels du

tourisme comme les habitants de l'Agglomération vont y être étroitement associés. Une enquête en ligne sera ainsi lancée cet été. Vous en serez informés via les réseaux sociaux de l'Office de tourisme notamment.

Quelle est l'identité touristique de l'Agglomération ?

« L'objectif est de savoir comment les acteurs touristiques comme la population perçoivent le territoire, son identité, quels sont ses éléments marquants et porteurs », décrit Régis Alexandre. « On vend un territoire. Qu'est-ce qui le différencie des autres ? C'est l'identité touristique de notre territoire dont il est question. »

Cette phase d'études et d'enquête va se poursuivre jusqu'en septembre. S'en suivra la construction d'une marque de destination, qui comportera bien sûr un nom, un logo et une charte graphique pour

les décliner. Elle devrait être dévoilée avant la fin de l'année.

En se dotant d'une telle marque, la finalité est de « passer d'un territoire de consommation touristique à une véritable destination touristique ». Pour le directeur de l'Office de tourisme intercommunal, « nous sommes en mesure de faire du tourisme douze mois sur douze, nous avons déjà des pépites, mais il faut que nous soyons identifiés comme une destination ».

Cette marque sera un outil pour y parvenir. Solène Forest, présidente de l'Office de tourisme, souhaite que « les habitants du territoire se l'approprient pour devenir ses ambassadeurs et que les acteurs économiques fassent de même en l'utilisant pour leurs produits ».

À l'Office de tourisme, le succès de la billetterie

Fort de deux points d'accueil à Gap et à Tallard, où il est flamboyant neuf, l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées a développé une billetterie pour les événements qui se déroulent sur le territoire. « Elle fonctionne très bien », se félicite le directeur, Régis Alexandre. « Le public s'est bien approprié la possibilité de venir acheter ses billets dans nos points d'accueil. » Ou en ligne sur le site www.billet.gap.fr.



L'équipe de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées.

DOSSIER

Mobilité : de nouvelles ambitions pour vos déplacements



52% des répondants souhaitent le développement du réseau de transports en commun. Celui-ci va être entièrement reconfiguré à Gap et de nouvelles offres sont envisagées dans les secteurs péri-urbains et ruraux du territoire.

Près de 3000 habitants de l'Agglomération se sont exprimés sur leurs déplacements et leurs attentes en la matière. Cette enquête appuie les choix qui seront faits d'ici la fin de l'année pour arrêter un schéma directeur des mobilités. Avec l'objectif d'offrir une alternative crédible à la voiture.

Aujourd'hui, les déplacements au sein de l'Agglomération sont très dépendants de la voiture. Celle-ci représente 71% des déplacements à Gap (même si 21% des Gapençais ont recours à la marche ou au vélo pour leurs déplacements et 7% aux bus) et 91% de ceux des habitants des 16 autres communes du territoire. Mais, d'après les résultats de la grande enquête réalisée auprès de la population de l'Agglo, près de 80% des automobilistes du quotidien seraient prêts

à ne plus utiliser leur voiture si une alternative leur était proposée.

C'est précisément le but du schéma directeur des mobilités en cours d'élaboration. C'est dans ce cadre que la Communauté d'agglomération a sollicité les habitants. Vous avez été près de 3000 à répondre au questionnaire, dont les grands enseignements ont été présentés, fin mars, lors de quatre réunions publiques dans plusieurs communes du territoire.

Ce que révèle l'enquête

Cette enquête montre que les temps de déplacement sont plutôt faibles dans l'Agglo, 67% des habitants (et 84% des Gapençais) y consacrant moins de 20 minutes. En moyenne, les répondants passent 19 minutes dans les trajets pour leur travail ou leurs études. La durée est de 16 minutes à Gap, 20 minutes dans les communes périurbaines et 26 minutes dans les communes rurales. Le temps de trajet pour les personnes non motorisées est de 33 minutes en moyenne à Gap et de 50 minutes en dehors de Gap.

80% des déplacements domicile-activité font plus de 5 kilomètres pour les communes péri-urbaines et rurales. Mais, en moyenne, deux actifs sur trois ont un trajet de moins de 5 km du fait de la forte polarisation de l'habitat sur Gap. Il est à noter que 20% des répondants utilisent régulièrement le bus.

Selon l'enquête, 65% des habitants n'identifient pas de difficultés pour leur trajet. Certains freins sont cependant pointés : l'offre de transports en commun est jugée trop faible pour être attractive par 37% d'entre eux ; les embouteillages et ralentissements sont problématiques pour 31% ; les infrastructures cyclables ne sont pas toujours adaptées pour une pratique quotidienne.

Des réalités à prendre en considération

- Les disparités de densité au sein du territoire induisent des problématiques de mobilité et d'accessibilité différenciées selon les secteurs de l'agglomération. 78% des flux domicile-travail sont internes à Gap (13 942 mouvements par jour). Les flux entre les communes (2 827 mouvements par jour) de l'Agglomération sont à 66% à destination de Gap.
- Le dynamisme du territoire, et notamment des communes périphériques, implique une évolution progressive des besoins de mobilité. En 50 ans, la population de l'Agglomération a progressé de 77%, deux fois plus que la population française sur la même période.
- L'accessibilité des emplois est un enjeu fort de la politique de mobilité, pour les salariés à faible revenus, pour les jeunes et pour les personnes non-motorisées. Les concentrations d'employeurs importants sur des zones précises (centre-ville, Est et Sud-Ouest de Gap, Tallard et La Saulce) peuvent faciliter l'organisation des mobilités domicile-travail.

3 questions à...

DOSSIER

Christian Hubaud

Maire de Pelleautier, 1^{er} vice-président
de l'Agglomération délégué à la Mobilité
et aux transports urbains



Qu'est-ce qui a présidé à cette démarche d'élaboration d'un schéma directeur des mobilités ?

Depuis que la Communauté d'agglomération exerce la compétence sur les transports, y compris ceux qui lui ont été confiés par la Région en 2018, elle gère l'existant, en l'améliorant au coup par coup. Nous avons décidé d'élaborer un schéma directeur, en lançant le débat avec la population, à partir d'un cadre que nous avons fixé, car tout cela a bien sûr un coût. Notre volonté était de tout remettre à plat pour apporter une véritable alternative à la voiture, améliorer la desserte urbaine de Gap et apporter des prestations de mobilité à certaines communes excentrées qui n'en avaient aucune, en dehors des transports scolaires.

« Ce schéma des mobilités sera très bénéfique pour tout notre territoire »

L'Agglomération présente la particularité d'avoir une ville-centre qui concentre une grande part de la population et des emplois et un territoire rural très éclaté. Comment apporter une réponse à des besoins de mobilité forcément très différents ?

Il y a deux choses distinctes dans ce schéma : les transports urbains au sein de la ville de Gap et les besoins des autres communes, où le transport scolaire prime, car il faut avoir une capacité suffisante pour amener nos enfants à leur école, leur collège ou leur lycée, mais où nous devons aussi arriver à répondre à la demande de solutions de mobilité. A Gap, le renforcement du cadencement de la « colonne vertébrale » entre la plaine de Lachaup et Tokoro et l'organisation de lignes de rabattement vers elle vont nous permettre d'arriver à des résultats. Pour les communes extérieures, nous allons conforter l'existant (lignes La Saulce-Tallard-Gap, La Freissinouse-Pelleautier-Gap et Sigoyer-Neffes-Gap notamment) et nous avons trouvé des pistes intéressantes pour celles qui sont plus excentrées. Nous allons améliorer au mieux. C'est une belle opération partagée avec nos concitoyens (nous avons eu près de 3000 réponses au questionnaire), les élus, les services et un bureau d'études qui a bien travaillé.

Comment ce schéma va-t-il se mettre en œuvre ?

Tout cela représente un coût supplémentaire, et il n'est pas question de remettre en cause la gratuité des transports pour les usagers dans l'Agglomération. D'ici la fin de l'année, nous allons fixer des priorités. Une partie du schéma sera appliquée dès l'année prochaine. D'autres avancées seront mises en place progressivement. Mais, au final, ce schéma sera très bénéfique pour tout notre territoire.

DOSSIER

Conséquence logique, 52% des répondants souhaitent le développement du réseau de transports en commun, 42% celui de la pratique du vélo, 41% l'aménagement d'itinéraires sécurisés pour les piétons et 31% la facilitation des déplacements des personnes les plus fragiles (surtout sollicitée en dehors de Gap). Le développement du covoiturage est cité par 27% des habitants des communes rurales.

Des préconisations pour faciliter la mobilité dans l'Agglo

À partir de cette enquête et des réunions de travail avec les élus, les transporteurs et différents par-

Le souhait d'un tram-train entre Veynes et Embrun



Chaque jour, 3 894 personnes extérieures à l'Agglomération y entrent, généralement pour y travailler ou y étudier. 90 % proviennent des territoires de Serre-Ponçon Val d'Avance, du Buëch-Dévoluy et de Serre-Ponçon. Il s'agit donc essentiellement de déplacements de proximité, qui suivent l'axe de la voie ferrée Veynes-Briançon.

Le développement d'une offre ferroviaire adaptée aux mouvements pendulaires locaux est une attente forte de la Communauté d'agglomération, comme des territoires limitrophes.

L'Agglomération entend continuer de travailler avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les communautés de communes voisines en vue de la mise en place d'un train « pendulaire » (ou tram-train) entre Veynes, Gap, Chorges et Embrun.

Une plateforme de covoiturage en cours de lancement

Un système de covoiturage, piloté par le Département avec le concours de la Communauté d'agglomération, va être mis en place cette année. Il s'appuiera sur Rezo Pouce, une application permettant de mettre en relation les conducteurs et les passagers pour les petits déplacements du quotidien. Des poteaux seront également déployés dans les communes afin de matérialiser les arrêts. Pour sécuriser le fonctionnement, chauffeurs et bénéficiaires devront préalablement s'inscrire sur un site internet dédié.

Le développement du covoiturage au quotidien peut fournir une alternative de mobilité aux communes les plus isolées et les moins denses. Un parking de covoiturage va d'ailleurs voir le jour en 2024 à Gandière, à La Saulce, dans le cadre d'un partenariat entre Escota, l'Agglomération et la Région.

Le développement de l'autopartage pourrait quant à lui permettre de diminuer le taux de motorisation très élevé dans l'Agglomération. Les modalités d'un tel système restent en réflexion.

tenaires, de grandes orientations ont été définies par le bureau d'études Tecurbis, missionné par la Communauté d'agglomération.

- **Réseau régulier urbain de Gap** : il s'agit de capitaliser sur la gratuité du réseau, en améliorant la qualité de service. Cela nécessite de restructurer en profondeur le réseau urbain, afin de proposer une offre lisible, efficace, hiérarchisée, en cohérence avec les besoins de mobilité, d'augmenter la fiabilité, la vitesse et la qualité de service, et de renouveler le parc roulant avec des véhicules neufs. Le bureau d'études préconise notamment d'organiser le réseau de bus en étoile, autour d'une ligne structurante cadencée de la plaine de Lachaup à Tokoro, avec des lignes de rabattement raccourcies, pour éviter de propager les retards liés au trafic routier, et un cadencement fixe.

- **Réseau interurbain et transports scolaires** : pour améliorer la desserte des communes périphériques, l'évolution des dessertes en lignes pendulaires et la création de navettes en minibus est à l'étude. Le renforcement de la ligne 100 (Plan de Vitrolles-La Saulce-Tallard-Gap), le matin et en heures creuses, est aussi envisagé.
- **Modes actifs de déplacement (marche, vélo...)** : il est préconisé d'engager un rééquilibrage de l'usage des espaces publics, de capitaliser sur les dynamiques en place, de poursuivre le développement des itinéraires cyclables, d'améliorer les conditions de circulation des piétons, en développant des itinéraires agréables et sécurisés. La question d'un service de vélos en libre service, sur le principe des trotinettes électriques à Gap, est aussi posée.



Reconfigurer le réseau de « L'Agglo en bus » à Gap



Chaque jour, 3 894 personnes extérieures à l'Agglomération y entrent, généralement pour y travailler ou y étudier. 90 % proviennent des territoires de Serre-Ponçon Val d'Avance, du Buëch-Dévoluy et de Serre-Ponçon. Il s'agit donc essentiellement de déplacements de proximité, qui suivent l'axe de la voie ferrée Veynes-Briançon.

Le développement d'une offre ferroviaire adaptée aux mouvements pendulaires locaux est une attente forte de la Communauté d'agglomération, comme des territoires limitrophes.

L'Agglomération entend continuer de travailler avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les communautés de communes voisines en vue de la mise en place d'un train « pendulaire » (ou tram-train) entre Veynes, Gap, Chorges et Embrun.

- **Usages alternatifs de la voiture :** accompagner le développement de la pratique du covoiturage, poursuivre le développement des parkings-relais et le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et réfléchir à l'opportunité de mettre en place un système d'autopartage.

Un nécessaire phasage en fonction du coût et des priorités

Ces pistes particulièrement intéressantes, à la hauteur des enjeux et des spécificités du territoire, sont désormais soumises à un examen poussé des élus de la Communauté d'agglomération. Le



D'après l'enquête réalisée par l'Agglomération, 80% des automobilistes du quotidien seraient prêts à ne plus utiliser leur voiture si une alternative leur était proposée.

coût des transports, déjà impacté par la flambée des prix de l'énergie, est au cœur de cette réflexion. Si la reconfiguration des lignes permettra quelques économies à la marge, la mise en œuvre du schéma engendrera une hausse certaine du budget.

Des discussions sont déjà engagées, chacun ayant bien

conscience que le coût devra rester raisonnable, même si la volonté est bien d'améliorer le service rendu aux habitants de l'Agglomération, où qu'ils vivent. Le schéma directeur des mobilités sera arrêté avant la fin de l'année et comprendra donc un phasage, en fonction des priorités.

Poursuivre la politique en faveur des déplacements du quotidien à vélo



L'enquête fait ressortir que les vélos et VAE (vélos à assistance électrique) sont une partie non négligeable de la chaîne de mobilité, y compris pour les communes péri-urbaines et rurales. Le développement de la mobilité cyclable est engagé depuis une dizaine d'années. L'enjeu est de poursuivre les efforts consentis jusqu'à présent et d'actualiser les objectifs face aux nouveaux besoins. Il faut également réfléchir à comment étendre la politique menée à Gap à l'échelle de l'Agglomération.

La création de véloroutes, engagée sous l'égide de l'Agglomération à Gap et Tallard, peut permettre la liaison entre Gap et le Val de Durance, qui peut présenter un intérêt pour la mobilité quotidienne.

L'installation par l'Agglomération d'abris sécurisés sur les parkings-relais de Gap, ainsi qu'au pôle d'échanges multimodal de la gare (et désormais gratuits), participent à ce développement.

À Gap, la mise à disposition de 120 trottinettes en libre service (150 en été) est renouvelée. Elle constitue une solution complémentaire de micromobilité, notamment pour finir un trajet après avoir pris le bus.

Un nouveau programme Leader pour le Pays gapençais

La nouvelle candidature portée par l'Agglomération et trois intercommunalités voisines a été retenue par la Région. Près de 1,9 M€ de financements, dont 80% provenant de l'Union Européenne, bénéficieront à des projets du territoire.

Construite sur la base d'une très large concertation des acteurs du Pays gapençais et du grand public, la nouvelle programmation 2023-2027 du dispositif Leader a été validée par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 24 mars. À partir de l'année prochaine, de nouveaux projets pourront être soumis au comité de programmation, qui devrait être installé d'ici la fin de l'année. 1,87 M€ sont en jeu, dont près de 1,5 M€ de fonds européens.

Volet territorial du Feader (Fonds européen agricole et de développement de l'espace rural), Leader vise à soutenir des projets innovants en faveur du développement rural. Depuis près de 30 ans, ce programme a largement bénéficié à ce territoire réunissant l'Agglomération Gap-Tallard-Durance et les communautés de communes Buëch-Dévoluy, Champsaur-Valgaudemar et Serre-Ponçon Val d'Avance. « C'est un beau dispositif qui permet de soutenir des pans de l'économie locale », se félicite Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'agglomération et président du GAL (Groupe d'action locale) Pays gapençais. « Il est beaucoup plus accessible aux acteurs locaux que d'autres programmes européens. Une de ses forces, c'est aussi l'encadrement

par notre équipe technique des porteurs de projets, qui ne se retrouvent pas seuls face à des dossiers complexes. »

D'ici la mise en œuvre de la nouvelle programmation, le dispositif actuel se poursuit, même s'il n'y a plus de nouvelles candidatures possibles. Une douzaine de projets supplémentaires, déjà instruits, seront validés cet automne, portant le total à 123 pour un montant programmé de 4,8 M€ d'aides depuis 2014.

Quatre enjeux stratégiques pour la nouvelle programmation

La nouvelle programmation est appelée à soutenir quatre enjeux stratégiques : développer une économie durable basée sur ses ressources locales (économie circulaire, éco-entrepreneuriat, services...) ; préserver un territoire agricole et nourricier (valorisation des productions locales, diversification touristique des exploitations, adaptation de l'agriculture au changement climatique...) ; vivre sur un territoire solidaire et accessible (habitat partagé, services aux particuliers, solutions de mobilité plus durables...) ; partager et préserver un territoire d'exception (développement d'une offre touristique durable à l'année, adaptation de l'offre d'hébergement, coopération entre les territoires du Pays gapençais...).

Le futur comité de programmation, réunissant élus, partenaires

Une exposition itinérante sur Leader



Une expo « À la rencontre de la ruralité : le Leader Pays Gapençais en images » a été conçue afin de présenter une partie des projets soutenus dans le cadre de ce programme depuis 2014. Après avoir fait étape à Gap par deux fois et à Veynes, elle sera présentée à Espinasses en juillet et à la mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas du 21 août au 12 septembre. Elle s'installera à la bibliothèque du Pôle universitaire de Gap du 19 septembre au 13 octobre.

institutionnels et acteurs privés, sera chargé de se prononcer sur les projets, après audition de leurs porteurs. « Cela permet d'interroger les candidats sur l'intérêt de leur projet pour le territoire, la maquette financière, les retombées en termes d'emploi, les perspectives au-delà du financement Leader », explique Claude Boutron. « C'est un dispositif qui est bien ancré chez nous, comme en témoigne le taux de consommation très élevé de l'enveloppe qui nous avait été attribuée. »



Une vision du développement économique pour les 15 ans à venir

L'Agglomération souhaite trouver davantage de marges de manœuvre pour proposer du foncier aux entreprises.

L'Agglomération a lancé l'élaboration d'une stratégie économique ciblée sur les entreprises et l'artisanat. En démontrant qu'elle est un véritable poumon économique à l'échelle des Alpes du Sud, elle veut aussi pouvoir proposer des solutions foncières aux entreprises, malgré les contraintes qui se multiplient.

« **G**ap-Tallard-Durance est un véritable poumon économique au niveau du département et même des Alpes du Sud, mais ce n'était pas objectif jusqu'à maintenant et pas assez mis en avant », estime Roger Grimaud, maire de La Saulce et vice-président de l'Agglomération délégué au développement des zones d'activité et au développement économique. C'est la raison



« L'Agglomération a le droit, et même le devoir, d'avoir une vision de son développement économique », souligne Roger Grimaud, vice-président.

Les résultats de cette étude sont attendus dans les prochaines semaines. « Ils nous permettront d'avoir une vision de ce que nous souhaitons pour les dix à quinze ans à venir », souligne Roger Grimaud. « Un schéma s'imposait devant la difficulté grandissante que nous avons à satisfaire les demandes de foncier économique pour le développement des entreprises ou de nouvelles implantations. Nous

n'avons plus de foncier à proposer, c'est quand même inquiétant sur le plan économique. Nous devons au plus vite y remédier ! »

« Veiller à ne pas mettre un territoire aussi attractif que le nôtre en difficulté ! »

Schéma de cohérence territoriale (Scot), Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet), loi Climat et résilience, Zéro artificialisation nette (Zan)... Les contraintes ne manquent pas. L'Agglomération a-t-elle une

marge de manœuvre ? « La loi donne la compétence Développement économique aux intercommunalités », observe M. Grimaud. « C'est la loi, il faut le rappeler. Je ne doute pas que le Scot et le Sraddet tiendront compte de cette compétence. L'Agglomération a le droit, et même le devoir, d'avoir une vision de son développement économique. Nous entendons qualifier et quantifier les besoins pour avancer sur des éléments qui sont incontestables. Il va falloir faire avec les contraintes, mais en gardant toujours à l'esprit que le développement économique, la création d'emplois et la cohésion sociale que cela permet sont quand même des éléments déterminants ! Il faut veiller à ne pas mettre un territoire aussi important et attractif que le nôtre en difficulté, car c'est l'ensemble du département qui en souffrirait. »

Ce faisant, souligne le vice-président de l'Agglomération, « le but n'est pas d'entrer en concurrence avec les territoires voisins. Au contraire, si l'Agglomération crée de la richesse, c'est bon aussi pour les territoires alentour. C'est dans l'intérêt de tous. Trop souvent, nous avons une vision de clocher. Il faut arrêter de raisonner comme cela. »

La production photovoltaïque va encore se renforcer

Les 200 places de parking de l'aérodrome de Gap-Tallard seront désormais protégées du soleil tout en produisant de l'énergie verte.

Déjà riche de très importantes centrales au sol, le territoire voit l'aboutissement de plusieurs projets photovoltaïques, notamment à Gap et à l'aérodrome de Gap-Tallard.

L'Agglomération est depuis longtemps déjà tournée vers l'énergie solaire. Les centrales au sol de Curbans et de Plan de Vitrolles sont actives depuis de longues années déjà, et de nombreux hangars agricoles ou professionnels, ainsi que les ombrières installées sur les parkings du supermarché Casino à Gap et plus récemment de la Polyclinique des Alpes du Sud, alimentent aussi en énergie verte le réseau électrique.

Une nouvelle étape va être franchie cette année. À Gap, la Ville, qui a réalisé une vaste étude de son potentiel en matière d'énergie solaire, va poursuivre sa politique déjà engagée, au stade nautique notamment. L'installation d'ombrières débute ainsi sur le parking du Quattro (250 MWh de produc-

tion annuelle, dont un tiers en autoconsommation) et aux services techniques (510 MWh, dont 20% environ en autoconsommation). Un autre gros chantier va être lancé durant le second semestre sur le bâtiment Itep, dont la toiture est rénovée pour accueillir 752 panneaux pouvant produire 450 MWh par an.

Le plan pluriannuel de rénovation du patrimoine scolaire de Gap donnera aussi lieu à la pose de panneaux photovoltaïques sur les quatre écoles concernées cette année pour une puissance totale de 135 kWc (207 MWh de production). Dans les trois prochaines années, sept autres écoles seront équipées pour produire près de 580 MWh. En 2024, le nouveau gymnase Sud sera lui aussi équipé (220 MWh annuels). « Globalement, d'ici 2026, le programme complet de la Ville permettra de produire 3 GWh annuellement, soit l'équivalent de la consommation de 2542 foyers », se félicite Jean-Pierre Martin, adjoint au maire en charge de la transition énergétique.

Un parc photovoltaïque sur une ancienne décharge

À l'aérodrome de Gap-Tallard, le Département est en train d'achever l'installation de 18 installations photovoltaïques d'une puissance

totale de 2,7 MWc, qui vont permettre la production de 3 700 MWh, soit la consommation de 1150 foyers (hors chauffage). Les toitures de 11 bâtiments existants de l'aérodrome ont été équipées, ainsi que quatre bâtiments neufs. Dernier volet de l'opération, en cours d'achèvement, l'installation d'ombrières qui abriteront les 200 places de parking tout en produisant de l'énergie. Au total, 4,8 M€ ont été investis sur l'aérodrome dans le cadre d'un partenariat entre le Département, l'entreprise Solstyce, spécialiste en ingénierie et construction photovoltaïque, et Énergie Partagée, qui a participé au financement.

À Gap encore, c'est sur une ancienne décharge, à la Garde, qu'un parc photovoltaïque verra le jour début 2024. Ce projet, supervisé par Corfu Solaire (groupe Terre et Lac), sera réparti sur deux zones d'implantation pour une surface totale de 2,3 hectares. D'une puissance de 1,9 MWc, ce parc assurera une production de 7 270 MWh par an, équivalent à la consommation de 1600 foyers. Tout en valorisant un foncier dégradé, ce projet veillera aussi à préserver la gagée des champs, espèce protégée présente sur le site. Parallèlement, Terre et Lac travaille sur plusieurs projets de toitures photovoltaïques et centrales agrivoltaïques sur des exploitations du territoire.

De l'énergie verte pour la station d'épuration

La Communauté d'agglomération va elle aussi contribuer à l'effort. En 2024, dans le cadre d'une convention avec la Ville de Gap, elle équipera la toiture du nouvel abattoir de panneaux photovoltaïques. L'objectif est de produire 720 MWh par an afin d'alimenter la station d'épuration voisine, qui est une grosse consommatrice d'énergie. Cela permettra de couvrir environ 18% de ses besoins.

Un accompagnement gratuit pour vos projets de rénovation



La Maison de l'Habitat est une porte d'entrée unique pour vous accompagner dans vos projets de rénovation et d'adaptation du logement. Aussi bien pour des renseignements techniques et urbanistiques qu'au sujet des aides financières.

Les conseillers peuvent vous fournir des renseignements sur les matériaux à privilégier et les aides financières pour des projets d'isolation.



PIG+ : une aide pour les propriétaires occupants

Le Département des Hautes-Alpes a engagé pour 3 ans un nouveau Programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat, nommé PIG+. Ce programme est destiné aux propriétaires privés qui occupent leur logement en résidence principale. Au final, ce seront plus de 300 propriétaires occupants qui auront bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour la réhabilitation de leur logement en matière de performance énergétique et/ou d'adaptation à l'âge ou au handicap.

Ce programme est mis en œuvre dans tout le département. Il est financé notamment par l'État, l'ANAH, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département des Hautes-Alpes.

Informations et renseignements auprès de la Maison de l'habitat.

La Maison de l'Habitat des Hautes-Alpes réunit un ensemble d'acteurs publics et associatifs concernés par le logement, l'habitat et l'énergie. Elle est à votre service pour vous accompagner dans vos projets de rénovation et d'adaptation du logement. Elle est à même d'apporter un conseil complet aux locataires, propriétaires, bailleurs ou professionnels désireux de construire ou de rénover.

Les conseillers peuvent vous fournir des renseignements neutres et gratuits sur les matériaux à privilégier, les techniques, les aides financières pour des projets d'isolation, de ventilation, de chauffage

ou de production d'eau-chaude, mais aussi sur les gestes écoresponsables à adopter. L'usage d'un outil de simulation thermique simplifié peut être proposé en fonction des projets. Si besoin, la Maison de l'Habitat peut vous orienter vers ses partenaires techniques, des entreprises et des bureaux d'études RGE utiles à votre projet.

Un architecte-conseiller peut vous fournir un ensemble de conseils pour réfléchir à la composition d'ensemble de la propriété en vue de l'obtention du permis de construire, la bonne distribution de la future habitation... Il est tout à fait possible de venir lors d'un refus de permis de construire.

Adapter son logement à l'âge ou au handicap

Pour adapter son logement à l'âge ou au handicap, la Maison de l'Habitat peut aussi proposer un diagnostic réalisé à votre domicile par un ergothérapeute et/ou un technicien du bâti expérimenté. Il s'intéresse autant aux effets physiques qu'aux facteurs psychosociaux et environnementaux, afin de garantir le maintien à domicile dans un environnement sécurisé.

En tenant compte de la situation personnelle de chacun, le conseiller pourra identifier les aides mobilisables.

+ d'infos : Maison de l'Habitat, Résidence l'Eden, 66, Bd Georges Pompidou, 05000 Gap.

04 92 50 82 11

www.maisonhabitat05.org

Ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence à Tallard (Espace France Service, 8 place Charles de Gaulle) le 1^{er} jeudi du mois (après-midi). RDV au 04 92 50 82 11.

Chantal Terrasson-Duvernion, son combat pour les animaux



Présidente de la SPA sud-alpine depuis 14 ans, Chantal Terrasson-Duvernion se voue au quotidien à recueillir des chiens et des chats. Portée par la reconnaissance des animaux, elle doit cependant composer avec la baisse des moyens.

Passée de simple adhérente à membre du bureau, puis présidente, Chantal Terrasson-Duvernion s'est vouée corps et âme à l'association créée en 1972, à son refuge pour chiens de Veynes et à la chatterie, qu'elle a créée aux Eysagnières, à Gap, en 2014. « Je ne fais pas les choses à moitié », glisse-t-elle. « Et puis j'ai rencontré des passionnés comme moi. »

« Les animaux n'y sont pour rien ! »

Avec son équipe d'une cinquantaine de bénévoles et de 14 salariés (essentiellement à temps partiel), elle peut se targuer d'avoir sauvé plus de 6000 chiens et chats depuis dix ans. « Il y a malheureusement de plus en plus d'abandons », constate-t-elle. « Et ne parlons pas de la maltraitance... » Du coup, « nous n'avons plus assez de place. Nous accueillons de plus en plus de chiens de grande taille, de chiens catégorisés, d'animaux maltraités, qui partent plus difficilement. Mais on se refuse à les euthanasier, les animaux n'y sont pour rien ! »

La SPA sud-alpine organise des événements, des portes ouvertes et des collectes dans les supermarchés pour développer ses moyens. « La cause animale est mieux prise en compte aujourd'hui, on a l'impression que ça devrait s'améliorer », observe la présidente. « Mais nous avons moins de donateurs, nous sommes même en sous-effectifs et nous voyons des choses assez abominables parfois. »

Plus de 500 animaux recueillis en 2022

En 2022, la SPA sud-alpine a recueilli 250 chiens abandonnés et 260 chats. Environ 200 chiens ont été adoptés et 220 chats. « Nous n'avons pas trop de souci à confier des chiots, mais c'est plus compliqué avec les adultes, qui plus est lorsqu'ils ont été animaux maltraités », observe Chantal Terrasson-Duvernion.

Chez elle, Chantal Terrasson-Duvernion est entourée de deux chiennes créoles – « un coup de cœur exceptionnel » – et quatre « vieux minous en fin de vie ». En réalité, « j'ai 80 chiens et 250 chats », sourit-elle. « Vous savez, nous avons l'habitude de dire que ce sont nos animaux. »

Le septuagénaire préside la SPA sud-alpine depuis 14 ans. « Au début, on m'avait demandé d'assurer le secrétariat. J'ai mis le doigt dans l'engrenage en acceptant », ironise-t-elle. Bien sûr, la passion des animaux était déjà là : « Mes parents ont toujours eu un chien et je me suis aussi occupée des chats des rues. » Et, « vu ma personnalité, je ne serais pas restée inactive à la maison ! J'aurais pu m'impliquer dans une autre cause. Mais les animaux sont plus faciles à gérer que les humains et beaucoup plus reconnaissants... »

Pratique

SPA sud-alpine, 2 rue de la Charmille à Gap. Tél. : 04 92 51 42 44.
www.spasudalpine.fr

Journée portes ouvertes au refuge de Veynes le dimanche 9 juillet de 10h à 17h30

Faute de place, l'association n'est plus en mesure de venir en aide aux très nombreux chiens abandonnés dans les Antilles et à la Réunion. La SPA sud-alpine en avait recueilli 800 par le passé. « L'idéal serait de pouvoir agrandir le refuge, mais ce n'est pas simple », avoue Chantal Terrasson-Duvernion.

En attendant, la présidente de la SPA sud-alpine est philosophe : « Je sauve ce que je sauve, je ne peux malheureusement pas sauver tous les animaux. Mais quand vous parvenez à redonner confiance en l'humain à un chat ou un chien torturé, la récompense, elle est là ! »



L'école de musique de l'Agglo mise sur la pratique collective

La pratique collective est un aspect essentiel de la formation musicale au sein de l'école de musique de l'Agglomération.

Le nouveau projet d'établissement de l'école de musique est axé sur les orchestres, qui permettent d'aborder la formation musicale de façon plus attractive, et sur un rayonnement renforcé sur le territoire.

Avec 136 élèves cette année encadrés par neuf professeurs, l'école de musique de l'Agglomération, à Tallard, ne s'est jamais aussi bien portée. « La tarification sociale très incitative que nous avons mise en place l'an dernier a permis de continuer de dynamiser l'école », se félicite Claudie Joubert, vice-présidente de la Communauté d'agglomération.

Résultat d'une longue maturation au sein de l'équipe pédagogique, en lien avec les élus et le Cedra (Centre départemental de ressources des arts), le projet d'établissement fixant une ligne directrice pour les cinq prochaines années a été adopté par le conseil communautaire en mars dernier. « C'est le premier projet d'établissement depuis que l'école de musique existe », observe Claudie Joubert. « C'est un document qui s'appuie sur des textes de référence et qui va nous permettre de faire partie d'un réseau de qualité. » L'un des axes essentiels est d'intégrer pleinement la formation musicale (ex-solfège) à la pratique collective, un socle historique de l'école de musique de l'Agglomération. « La formation musicale peut avoir un côté un peu rébarbatif, en particulier pour les ados », souligne Lydie Bernard, directrice de l'école de musique. « Sous forme d'orchestre, chacun, à travers le jeu instrumental, peut acquérir les outils nécessaires à sa progression. »

La formation musicale a déjà été revue depuis trois ans, avec un enseignement par modules : rythme, écoute et analyse, chant et théorie. « Nous souhaitons aller encore plus loin dans ce sens au niveau du 2ème cycle en approfondissant l'apprentissage à travers la musique assistée par ordinateur (MAO), que nous voulons développer, l'improvisation, les ensembles de musiques traditionnelles et de musiques actuelles... », poursuit Lydie Bernard. L'objectif est aussi d'accroître le nombre d'élèves dans le second cycle.

Structurer les interventions dans les écoles

Autre aspect essentiel du projet d'établissement, le rayonnement de l'école de musique sur le territoire de l'Agglomération. « Nous voulons prendre davantage part à la vie des villages », explique la directrice. Dans ce cadre, les prestations des élèves et des profes-

seurs se multiplient hors les murs : les concerts à la médiathèque de Tallard se poursuivent, et d'autres se mettent en place à la bibliothèque de Pelleautier, au marché de Jarjays, au marché bio de la Côte de Pelleautier, lors des portes ouvertes d'une ferme de Gap... Mi-juin, une masterclass de sonorisation d'une scène, suivie d'un concert de musiques actuelles, s'est déroulée à Lardier-et-Valença, en lien avec l'association Impulse. Pour la fête de la musique, l'école de musique sera non seulement présente à Tallard avec son ensemble de musiques actuelles mais aussi à La Saulce (saxophone, musiques traditionnelles, quatuor à cordes). Enfin, le spectacle de fin d'année se déroulera le 30 juin à la salle des fêtes de Jarjays.

La structure est également davantage présente dans les écoles du territoire. « Depuis deux ans, nous faisons une présentation de l'école de musique et des instruments auprès des élèves dans plusieurs communes lors de la rentrée scolaire », relève Lydie Bernard. « Nous espérons pouvoir aller au-delà dans les prochaines années en structurant des interventions dans les écoles. »



L'école de musique multiplie ses concerts hors les murs, afin de renforcer son rayonnement sur le territoire.

D'Esparron au lac de Peyssier

Au départ d'Esparron, avec une variante sportive possible par Barcillonnette, cette randonnée vous conduit au bord du lac de Peyssier, où vous pourrez pique-niquer au pied de prairies vallonnées. En chemin, profitez des remarquables panoramas sur les sommets des Écrins et du Dévoluy.

**Départ et arrivée :
Esparron.**

Niveau facile.

Durée : 4h30.

Distance : 14,4 km.

Dénivelé : +690m, -691m.

Boucle.

1. Descendre par la route jusqu'au lacet, après le pont sur le torrent de Rébiodon, grimper le raidillon à droite (flèche « col des Garcins »). Très vite, arrivée à une intersection.
2. Continuer tout droit (panneau direction col des Garcins), puis à l'entrée de la forêt du Beynon (panneau), le sentier se transforme en un chemin forestier qui monte en lacets jusqu'à l'embranchement avec la sente qui vient du col des Garcins (3).
3. Prendre la piste vers la gauche (direction col de Peyssier) en montée puis pratiquement à plat jusqu'à un collet (1435m, nœud de pistes). Descendre la piste à droite direction col de Peyssier.
4. Au col, passer la barrière et continuer la large piste qui passe au-dessus de ravines. 1 km après, la piste se divise en deux, prendre à gauche. Laisser le gîte des Oustaus (ou arrêtez-vous boire un rafraîchissement) et continuer dans la vaste dépression humide. Atteindre une bifurcation, peu marquée, en vue du lac de Peyssier.

5. Continuer tout droit 100m et rejoindre le lac.
6. Revenir à la bifurcation de l'aller. Prendre la bonne piste vers la gauche. La quitter après 1 km pour prendre un sentier qui monte vers le col des Garcins (1422m).
7. Franchir le col et descendre par la sente en sous-bois. Elle débouche sur le chemin forestier de l'aller. Descendre direction Esparron et rejoindre le point de départ.

Variante par Barcillonnette

Niveau moyen.

Durée : 4h.

Distance : 15,9 km.

Dénivelé : +884m, -891m.

Boucle.

Descriptif identique au précédent sauf les points 2 et 3 afin d'atteindre Barcillonnette et remonter le magnifique sentier jusqu'au col de Peyssier.

2. À l'intersection, prendre à gauche direction Barcillonnette. Le sentier très marqué au début, longe les champs par la suite jusqu'à arriver sur la D20. Prendre à droite jusqu'au village de Barcillonnette.

À voir sur le parcours

- **Point de vue sur le village d'Esparron et les marnes :** après une montée sportive, profitez de la vue sur le sentier qui mène à Esparron. Le village en contrebas est entouré de marnes et la lueur au petit matin est spectaculaire.
- **Village d'Esparron :** il vous séduira par sa proximité avec la nature. Eloignez vous à quelques dizaines de mètres du sentier pour admirer l'église et découvrir le village, avec son joli lavoir sur la rive gauche du chemin.
- **Village de Barcillonnette :** vous pourrez y découvrir son église de 1860, sa jolie fontaine et son lavoir, en plein cœur du village.
- **Gîte d'étape des Oustaus :** ouvert tous les jours du 1er juin au 31 août (et sur réservation en dehors de la période estivale), le gîte est situé à 1300 m d'altitude, sur un plateau d'alpage au pied de la montagne d'Aujourd. Il propose des couchages et une cuisine maison pour la restauration du midi.

3. Avant le lavoir, prendre à droite direction Peyssier. Le sentier monte droit au-dessus du village. La montée se déroule d'abord dans une ambiance caillouteuse, puis dans une forêt dense. Une dernière grande traversée vous permet de déboucher sur un croisement de piste. Continuer tout droit pour rejoindre rapidement le col de Peyssier.

Retrouvez le descriptif sur Carnets de rando (en vente à l'office de tourisme Gap Tallard Vallées) ou sur alpesrando.net.

EXPOSITIONS

Du 1^{er} juillet au 31 août à Gap

À CIEL OUVERT

Exposition d'artistes dans les rues du centre-ville.

Jusqu'au 31 décembre à Gap au Musée muséum départemental)

LA COLLECTION BARLE, L'ESPAGNE AU CŒUR DES ALPES

De la fin du 19^e au milieu du 20^e siècle, Adolphe et Anne-Laure Barle collectionnent peintures, céramiques, émaux et meubles principalement attribués à l'École espagnole.

Infos: 04 86 15 30 70 – museum.hautes-alpes.fr.

Jusqu'au 21 juillet à Gap dans la galerie du Théâtre La passerelle

EXPOSITION DE PHOTOS : SHARED

Chez Nelli Palomäki, le portrait sert de support à l'étude de la mémoire, du temps, de la perception de soi-même et des relations familiales. Cette exposition explore les relations qui se jouent entre frères et sœurs. Infos: 04 92 52 52 52 – www.theatre-la-passerelle.eu/Shared.

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

Vendredi 30 juin à 20h30 à Jarjayes

ROAD TRIP

Spectacle de fin d'année de l'Ecole de musique Gap-Tallard-Durance sur le thème du voyage, à la salle des fêtes. Gratuit.

Vendredi 30 juin à 18h à Gap

MÉLI-MÉLO ESTIVAL

Voix en Fête est un groupe permettant aux personnes handicapées et valides de pouvoir chanter et faire de la musique ensemble. Venez les découvrir avec des chants classiques, lyriques et contemporains au temple protestant, 4, avenue Guillaume-Farel. Infos: 06 44 81 93 64.

Samedi 1^{er} juillet à 19h à La Saulce

KARAOKE GÉANT

Animation avec système son et lumières ouvert à tous à l'arborétum, le public pourra choisir les musiques et chanter. A vos micros ! Buvette sur place. Infos: 06 86 48 12 62- lasaulceanimation.wordpress.com.

Dimanche 2 juillet à Sigoyer

MONTÉE DE CÉÛSE

Deux départs pour cette montée de 4 km et 900 m de dénivelé à 8h30 en rando et à 9h30 pour les compétiteurs. Courses enfants à 11h aux Breniers (parking des Blocs). Infos: les2ceuse@gmail.com.

Du 3 au 28 juillet à Gap-Bayard

STAGES ENFANTS PLEIN AIR ÉTÉ

Stages multisports du lundi au vendredi, de 9h à 17h (activité de plein air et golf) réservés aux enfants de 8 à 14 ans: encadrement pédagogique, matériel, activités, restauration sur place et même la navette depuis Gap. Infos: 04 92 50 16 83 - www.gap-bayard.com

7 et 8 juillet à Gap

FESTIVAL CULTURES ET MUSIQUES DU MONDE

- Vendredi 7: soirée de gala au Parc Givaudan
 - Samedi 8: défilés en centre-ville
- Programme sur www.ville-gap.fr

Samedi 8 et dimanche 9 juillet à Gap

40 ANS DU 4^e RÉGIMENT DE CHASSEURS À GAP



Le 4^e Régiment de Chasseurs fête ses 40 ans de présence à Gap. Exposition photo du 30 juin au 7 juillet à l'Hôtel de ville; journée portes ouvertes au Quartier Général Guillaume le 8 juillet de 10h à 17h30 (stands, animations, présentations, restauration); le 9 juillet, journée d'animations en centre-ville: aubades par l'orchestre d'harmonie de la ville de Gap et la fanfare du 27^e Bataillon de chasseurs alpins, défilé motorisé du quartier Général Guillaume à la place de Verdun avec les véhicules historiques et emblématiques ayant servi au « 4 », projection d'un film rétrospective, démonstration équestre du « Cadre noir » de Saumur, cérémonie de passation de commandement régimentaire suivie d'un défilé des troupes. Programme sur www.ville-gap.fr

Samedi 8 et dimanche 9 juillet à Tallard

WEEK-END MÉDIÉVAL

Fête médiévale organisée par la Geste des Terres Hautes au parc de la Garenne et au château de Tallard, le samedi de 14h à 23h et le dimanche de 10h à 18h. Infos: 04 92 54 10 14 – www.ville-tallard.fr.

AGENDA

Mardi 11 juillet, mardi 25 juillet, vendredi 25 août et vendredi 8 septembre, de 8h à 19h à Gap

ARTISANAT ET SAVEURS DES ALPES DU SUD

Place Alsace-Lorraine, les marchés Artisanat et saveurs du Sud vous assurent l'authenticité, l'origine et la traçabilité des produits. Infos: 06 76 19 28 84 – www.cmar-paca.fr.

Jeudi 13 juillet à Tallard

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice et bal à partir de 19h, place du Château et place Commandant Dumont. Infos: 04 92 54 10 14 – www.ville-tallard.fr.

Vendredi 14 juillet à 22h à Gap

FÊTE NATIONALE

Spectacle pyrotechnique suivi d'un bal avec l'orchestre Gérard Sinclair, au parc Bernard Givaudan. Infos: 06 87 09 51 88.

Dimanche 16 juillet à 21h à Tallard

FESTIVAL DE CHAILLOL

Bengue, par Fidel Fourneyron, jazz métissé grand format, cour du Château. Infos: 09 82 20 10 39 – www.festivaldechaillo.com.

Dimanche 16 juillet à Gap

OPÉRATION COLS RÉSERVÉS - COL DE GLEIZE

Pour la première fois dans le cadre de l'opération « Cols réservés », l'Agence de Développement des Hautes-Alpes et l'Office de Tourisme Gap Tallard Vallées vous invitent à pédaler en toute sécurité, à l'assaut du col de Gleize, interdit aux voitures de 8h30 à 12h. Infos: 04 92 52 56 56 – www.gap-tallard-vallees.fr.

Le mardi, du 18 juillet au 22 août, de 20h30 à 23h à Gap

LES NOCTURNES DU CENTRE-VILLE

Concerts gratuits dans les rues et sur les places du centre-ville. Commerces ouverts tardivement. Infos: 04 92 53 31 42 – www.vitrinesdegap.com.

Les mardi et jeudi du 18 juillet au 24 août à Tallard

VISITES NOCTURNE DU CHÂTEAU DE TALLARD

Visites nocturnes de 20h à 22h. Infos: 04 92 54 10 14 – boutique.gap-tallard-vallees.fr/visites/tallard/visite-guideedu-chateau-de-tallard.

AGENDA

Mardi 18 juillet à 18h à Gap

FESTIVAL DE CHAILLOL

Les oiseaux et les sources de Yoann Tardivel, un récital d'orgue, à la cathédrale. Infos: 09 82 20 10 39 – www.festivaldechaillo.com.

Jeudi 20 juillet à 21h30 à Romette

GUINGUETTE DE L'ÉTÉ

Bal musette animé par Marco Imperatori, place Saint-Pierre. Infos : 06 87 09 51 88.

Samedi 22 juillet à 19h à La Saulce

SOIRÉE MUSICALE

Soirée musicale à l'arborétum avec la présence d'un DJ ainsi que d'un groupe de musique. Infos : 06 86 48 12 62- lasaulceanimation.wordpress.com.

Dimanche 23 juillet à 8h30

à Gap au col de Gleize

CHAUDUN

LA MONTAGNE BLESSÉE

Lecture en musique du récit de Luc Bronner avec le duo Vargoz et Laurent-Eyraud. Départ pour une marche d'une heure et demie, avec accompagnateurs en moyenne montagne. Infos : 06 27 55 81 40 – www.festivaldechaillo.com.

Jeudi 27 juillet à 21h30 à Gap

GUINGUETTE DE L'ÉTÉ

Bal musette animé par Valérie Neyret, à Sainte-Marguerite. Infos : 06 87 09 51 88.

Jeudi 27 juillet à 15h à Gap

FESTIVAL DE CHAILLOL

Jeudi musique au musée #1 avec Thomas Keck, guitariste, au Musée muséum départemental. Infos : 04 86 15 30 70 – www.festivaldechaillo.com.

Vendredi 28 juillet à Tallard

FESTIVAL DE CHAILLOL

Les chemins qui montent, par Amel Brahim-Djelloul, de la musique traditionnelle d'aujourd'hui. Infos: 09 82 20 10 39 – www.festivaldechaillo.com.

Samedi 29 et dimanche 30 juillet

à La Freissinouse

FÊTE DU VILLAGE

Samedi après-midi : activités et animations pour les enfants - 21h30 : soirée mousse avec DJ Magic Dance. Dimanche : Color Run à 16h30. Buvette et restauration sur place. Cour de l'école. Infos : 06 27 07 39 87 – comitedesfeteslafreiss05@gmail.com.

Samedi 29 et dimanche 30 juillet à Tallard

40^e RALLYE GAP RACING

Pour ce rallye automobile régional, les véhicules s'élanceront sur les routes du sud Gapençais... Et autant d'années d'émotion et de spectacle pour le public comme les pilotes, fidèles à ce rendez-vous incontournable du sport auto. Départ le samedi 29 juillet à 14h. Remise des prix le dimanche 30 juillet à 17h. Départs et arrivées sur le stade municipal, vérifications techniques sur l'aérodrome.

Infos: 04 92 54 10 14 – www.asavd.fr.

Dimanche 30 juillet à 10h à Gap

MESSE AU PIC DE CHARANCE

Infos : 06 18 92 20 21

Du 3 juillet au 20 août à Gap

FESTIVAL ÉCLAT(S) D'ÉTÉ

Musiques actuelles, musiques du monde, arts de la rue, nouvelles scènes françaises mais également musiques classiques et jazz... un événement gratuit d'une trentaine de dates, devenu un incontournable de la saison estivale gapençaise. Tout le programme sur www.ville-gap.fr

Lundi 31 juillet à 18h30 à Gap

FESTIVAL DE CHAILLOL

Traversées de Samaïa, des polyphonies traditionnelles, au parc de la Pépinière. Infos: 09 82 20 10 39 – www.festivaldechaillo.com.

Lundi 31 juillet à 17h à Gap

FESTIVAL DE CHAILLOL

Rencontre avec Sébastien Vidal dans le cadre des Rencontres littéraires du Festival de Chaillo à la librairie Au coin des Mots Passants. Infos : 09 82 20 10 39 – www.festivaldechaillo.com.

Mardi 1^{er} août à Tallard

FESTIVAL DE CHAILLOL

Sous l'arbre à palabres, de Lamine Diagne de la compagnie de l'Enelle. Un conte musical à partir de 5 ans, à la médiathèque Michel-Serres. Infos: 09 82 20 10 39 – www.festivaldechaillo.com.

Mercredi 2 août à 15h à Gap

FESTIVAL DE CHAILLOL

Jeudi musique au musée #2 avec Olivier Koundouno, violoncelliste, au Musée muséum départemental. Infos : 04 86 15 30 70 – www.festivaldechaillo.com.

Jeudi 3 août à 21h30 à Gap

GUINGUETTE DE L'ÉTÉ

Bal musette animé par Sandrine Lion, cour de l'école de Beauregard.

Infos : 06 87 09 51 88.

Vendredi 4 août à 21h à Tallard

FESTIVAL DE CHAILLOL

Del Cerro, de Mandy Lerouge, nouvelle musique traditionnelle, à la salle des fêtes.

Infos: 09 82 20 10 39 – www.festivaldechaillo.com.

Samedi 5 août à 20h30 à Jarjayes

CELTIC LIGHT

Concert de musique celtique éclairé à la bougie, à l'église. Trio Voix, Harpe, flûtes irlandaises et cornemuses, répertoire traditionnel d'Irlande, d'Ecosse, de Galice et de Bretagne.

Infos : 06 20 73 78 46 – www.ceiltika.com.

Samedi 5 et dimanche 6 août à Tallard

WEEK-END MÉDIÉVAL

Animations médiévales de 14h à 23h au Château de Tallard et dans le parc de la Garenne. Infos : 06 62 67 38 96 – pape.neffes@free.fr.

Lundi 7 août de 15h à 22h à Gap

FOIRE D'ÉTÉ

Nombreux exposants de vêtements, accessoires, alimentation, matériel divers... sur les boulevards. Infos : www.ville-gap.fr.

Mercredi 9 août à 20h30 à Tallard

CELTIC LIGHT

Concert de musique celtique éclairé à la bougie, à l'église Saint-Grégoire. Trio Voix, Harpe, flûtes irlandaises et cornemuses, répertoire traditionnel d'Irlande, d'Ecosse, de Galice et de Bretagne.

Infos : 06 20 73 78 46 – www.ceiltika.com.

Jeudi 10 août à 15h à Gap

FESTIVAL DE CHAILLOL

Jeudi musique au musée #3 avec Thomas Savy, clarinettiste, au Musée muséum départemental. Infos : 04 86 15 30 70 – www.festivaldechaillo.com.

Jeudi 10 août à 20h30 à Gap

GUINGUETTE DE L'ÉTÉ

Bal musette, buvette, petite restauration, cours du Vieux Moulin.

Infos : 06 87 09 51 88.

Vendredi 11 au lundi 14 août à Gap

FÊTE FORAINE

Manèges, stands de jeux et gourmandises pour tous, de 15h à 23h, parking du Bocage. Infos : 04 92 52 56 56.

Jeudi 17 août à 20h30 à Gap

GUINGUETTE DE L'ÉTÉ

Bal musette animé par Emmanuel et Hélène Patras, buvette, petite restauration, cours du Vieux Moulin. Infos : 06 87 09 51 88.

Vendredi 18 août à 19h à Châteauneuf

RANDONNÉE NOCTURNE

Randonnée nocturne organisée par l'association « Châteauneuf Trail Nature ». Infos : 06 77 50 02 24 – lesbalconsdechâteauneuf@live.fr.

Samedi 19 et dimanche 20 août à Gap

FÊTE DE LA SAINT-LOUIS

Tout le week-end à Charance : concours de boules, jeux pour enfants, spectacles, petite restauration et buvette. Bal le samedi soir, bal musette le dimanche soir. Organisée par le Comité des fêtes de la jeunesse de Charance. Infos : 06 18 92 20 21.

Dimanche 20 août à Châteauneuf

TRAIL DES BALCONS DE CHÂTEAUNEUF



14^e édition du trail organisé par l'association « Châteauneuf Trail Nature ». Infos: 06 77 50 02 24 – lesbalconsdechâteauneuf.over-blog.com.

Dimanche 20 août à Jarjayes

OPÉRATION DES COLS RÉSERVÉS - LA SENTINELLE



Comme chaque année, l'Agence de Développement des Hautes-Alpes et l'Office de Tourisme Gap Tallard Vallées vous invitent à pédaler en toute sécurité, à l'assaut du col de la Sentinelle, interdit aux voitures de 8h30 à 12h. Infos: 04 92 52 56 56 – www.gap-tallard-vallees.fr.

Dimanche 20 août à 21h30 à Gap

FÊTE DE LA LIBÉRATION DE GAP

Spectacle Tribut des Blues Brothers, place de Verdun. Infos: 06 87 09 51 88.

25 au 28 août à La Saulce

FÊTE VOTIVE



Vide grenier, fête foraine, concerts / DJ, pétanque, montgolfière, feu d'artifice. Restauration sur place. Infos: www.lasaulce.fr.

Dimanche 27 août à La Freissinouse

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET VIDE GRENIER

Découverte des activités proposées par les associations et vide grenier tout au long de la journée, cour de l'école. Restauration sur place. Infos : 06 27 07 39 87 – comitedesfesteslafreiss05@gmail.com.

Vendredi 1^{er} au dimanche 3 septembre à Gap

FÊTE DE LA SAINT-ARNOUX

Vendredi 1^{er} : retraite aux flambeaux, départ de l'Esplanade de la Paix à 21h en direction de l'avenue Emile Didier et du stade Bayard où aura lieu le spectacle pyrotechnique à 22h. Samedi 2 : parade de la compagnie Caramantran, avenue d'Embrun à 21h30. Dimanche 3 : vide grenier avec animations par la compagnie Caramantran, de 8h à 17h, au stade Bayard. Fête foraine du 1^{er} au 4 septembre, parking du Bocage. Infos: 06 87 09 51 88.

Samedi 2 et dimanche 3 septembre à Lardier-et-Valença

À LIVRES PERCHÉS

Pour les amoureux de lecture, d'écriture, « À livres perchés » propose une projection le samedi soir, des rencontres avec des écrivains pendant le week-end et un salon du livre, des auteurs et des éditeurs, le dimanche de 10h à 18h sur la place du village. + d'infos : 06 46 41 71 54 - www.alivresperches.com.

11 au 16 septembre à Tallard

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PARACHUTISME

Le spectacle promet d'être impressionnant dans le ciel tallardien qui sera le théâtre des épreuves de wingsuit et de disciplines artistiques du 11 au 13 septembre. Le vol relatif et la voltige sont prévus du 13 au 15. Les concurrents pour l'atterrissage de précision se départageront du 14 au 16 septembre. Infos: www.ffp.asso.fr

Vendredi 22 au dimanche

24 septembre à Tallard

FÊTE DU VILLAGE

Cette année, en plus des traditionnels concours de boules et de la fête foraine, c'est le grand retour du bal DJ le samedi et du thé dansant le dimanche, organisés par le nouveau comité des fêtes de Tallard. Infos : 04 92 54 10 14 – www.ville-tallard.fr.

Vendredi 29 septembre

à 20h à Gap au Quattro

LOUANE

Après deux albums certifiés disques de diamants et un troisième album « Joie de vivre », certifié disque de platine, Louane revient avec un album concept à la production sensible. Infos: 04 92 53 25 04 - www.lequattro.fr

Samedi 30 septembre

et dimanche 1^{er} octobre à Gap

TRAIL GAPEN'CIMES



L'édition du Gapen'cimes 2023 se prépare, avec, comme chaque année, différents circuits et longueurs proposés et une nouveauté, le Kilomètre vertical.

Mairies

Barcillonnette.....	04 92 54 25 80
Châteauvieux.....	04 92 54 12 13
Claret.....	04 92 68 32 40
Curbans.....	04 92 54 21 87
Esparron.....	09 67 27 24 87
Fouillouse.....	04 92 54 14 23
La Freissinouse.....	04 92 57 80 08
Gap.....	04 92 53 24 24
Jarjayes.....	09 61 24 30 27
Lardier-et-Valença.....	04 92 54 20 49
Lettret.....	04 13 69 00 86
Neffes.....	04 92 57 80 87
Pelleautier.....	04 92 57 87 42
La Saulce.....	04 92 54 20 13
Sigoyer.....	04 92 57 83 31
Tallard.....	04 92 54 10 14
Vitrolles.....	04 92 54 25 66

Communauté d'agglomération

Standard.....	04 92 53 24 24
Bureau d'accueil de Tallard.....	04 92 54 16 66
Déchetterie de Patac (Gap).....	04 92 52 22 45
Déchetterie de la Flodanche (Gap).....	04 92 51 62 18
Déchetterie des Piles (Tallard).....	04 92 54 27 29
Quai de transfert de Saint-Jean.....	04 92 51 41 95
Gestion des déchets.....	04 92 53 15 85
Eau – assainissement.....	04 92 53 15 81
Développement économique.....	04 92 53 24 32
Politique de la ville.....	04 92 53 22 70
Environnement - Agriculture - Agenda 21.....	04 92 53 18 79
Service des gens du voyage.....	04 92 53 24 63
Centre de loisirs intercommunal.....	07 60 31 48 35
Ecole de musique intercommunale.....	04 92 54 16 66

Tourisme

Office de Tourisme Gap Tallard Vallées.....	
à Gap.....	04 92 52 56 56
à Tallard.....	04 92 54 04 29
Domaine de Charance.....	04 92 53 26 79
Station de Gap-Bayard.....	04 92 50 16 83
Maison de Céüse (col des Guérins).....	04 92 46 88 60

Transports

L'Agglo en bus.....	04 92 53 18 19
Zou / Région Sud.....	08 09 40 00 13
.....	zou.maregionsud.fr

Numéros d'urgence

Samu.....	15
Police et gendarmerie.....	17
Sapeurs-pompiers.....	18
Appel d'urgence européen.....	112
Sans-abri.....	115
Enfance en danger.....	119
Violence Femmes Info.....	3919
Centre anti-poison de Marseille.....	04 91 75 25 25

Santé

Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud.....	04 92 40 61 61
Accueil des urgences.....	04 92 40 67 01
Maison médicale de garde du Gapençais.....	04 92 52 28 15
Polyclinique des Alpes du Sud.....	04 92 40 15 15
Pharmacie de garde.....	0825 74 20 30 (appel payant)
.....	ou www.servigardes.fr
Dentiste de garde.....	04 92 51 94 94

Administrations publiques

Préfecture.....	04 92 40 48 00
Conseil départemental.....	04 92 40 38 00

**Site internet de la
Communauté d'agglomération :**
www.gap-tallard-durance.fr

**Office de tourisme
intercommunal :**
www.gap-tallard-vallees.fr

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI



**DANS LES BACS DÉDIÉS
OU CONTENEURS
À VERRE, ON Y MET**



**POTS ET BOCAUX
EN VERRE**



**BOUTEILLES ET
FLACONS EN VERRE**



NE PAS Y JETER :

- VAISSELLE,
- MIROIRS,
- AMPOULES,
- FAÏENCE,...

**QUI SONT À
DÉPOSER EN
DÉCHETTERIE**



**Astuce
zéro
déchet**

**POTS À CONFITURE, BOUTEILLES,
BOCAUX PEUVENT ÊTRE UTILISÉS
POUR STOCKER VOS ALIMENTS
ACHETÉS EN VRAC !**

**Un doute ? Une question ?
Contactez-nous au
04.92.53.15.85
ou sur le site
www.gap-tallard-durance.fr**

Etudes sup' connectées

LA FAC DEPUIS GAP



- le cursus de votre choix à distance

- des services sur Gap (salles de cours, sport, BU...)

- un tuteur pour vous accompagner

Toutes les informations sur
www.ville-gap.fr/etudes-sup-connectees
ou par mail : etudes-sup-connectees@ville-gap.fr